

## **Valorisation du capital humain, entrepreneuriat et dynamique des territoires**

Jean BONNET  
CREM  
Faculté de Sciences Economiques  
Campus 4, 19 rue Claude Bloch,  
BP 5186, 14032 CAEN Cedex France  
Téléphone : 00(33)(0)231565423  
Télécopie : 00(33)(0)231565562  
E-mail : jean.bonnet@unicaen.fr

### Résumé :

La décision de devenir entrepreneur relève d'un choix d'occupation. A l'échelle nationale (française) il y a malheureusement trop peu de créateurs d'entreprises innovantes. A l'échelle régionale la dynamique entrepreneuriale est plutôt favorable aux régions urbanisées et technologiquement développées mais aussi aux régions attractives disposant d'aménités touristiques. A l'échelle infrarégionale la dynamique entrepreneuriale bas-normande est importante dans les espaces touristiques mais aussi les espaces urbains et périurbains résidentiels. Les espaces ruraux en développement sont contigus de ces derniers espaces ; ils montrent aussi un fort renouvellement du système productif, surtout par créations d'entreprises nouvelles. Les espaces ruraux en cours de désertification ont la plus faible dynamique entrepreneuriale. Ils sont aussi les plus éloignés des grands centres urbains (sud du département de la Manche et ouest du département de l'Orne).

**Session : J. BONNET, M. DEJARDIN, B. GUESNIER**

**« Dynamiques entrepreneuriales et renouvellement des systèmes productifs »**

**Territoires et action publique territoriale : nouvelles ressources pour le  
développement régional**

**XLIV<sup>ième</sup> colloque de l'ASRDLF**

**Université du Québec à Rimouski (UQAR)  
Rimouski, Québec, Canada  
les 25, 26 et 27 août 2008**

## I. Introduction :

BAUMOL (1990) note que si le nombre total d'entrepreneurs varie dans les différentes sociétés, leur contribution à la croissance varie encore plus en fonction de leur allocation dans le temps et l'espace entre des activités plus ou moins productives selon les périodes et les cultures. AUDRETSCH (2007) montre alors que le manque de *capital entrepreneurial* dans les économies européennes conduit au *paradoxe européen*, c'est-à-dire un haut niveau d'investissement dans le savoir et la connaissance pour un pauvre résultat en termes de croissance et de réduction du chômage. La création d'entreprises constitue alors le chaînon manquant pour passer de l'économie de la connaissance à l'*économie de l'innovation*. Même si l'entrepreneuriat est depuis longtemps reconnu comme un facteur de croissance par les économistes (LEIBENSTEIN, 1968), la difficulté d'intégrer tous les aspects idiosyncratiques de l'entrepreneur<sup>1</sup> a empêché la prise en compte de l'entrepreneur dans une théorie formalisée.

La décision microéconomique d'entreprendre permet cependant d'aborder l'entrepreneuriat en termes de choix occupationnel. La décision de devenir entrepreneur est principalement une décision d'allocation de son capital humain au regard de la mise en balance d'un coût d'opportunité d'entreprendre avec une espérance de rétribution (monétaire, symbolique -reconnaissance sociale- voire psychologique).

Quatre évolutions peuvent être relevées à l'échelle des territoires, la structure de récompense de l'économie, l'importance de l'économie de la connaissance (avec son corollaire le développement du secteur tertiaire), la mondialisation, et la culture entrepreneuriale. La première évolution pointe le fait que certaines sociétés adoptent des structures de récompense plus ou moins favorables au développement de l'entrepreneuriat. Les deux évolutions suivantes se traduisent par une mise en concurrence des territoires et renforcent le poids des pôles urbains dans leur dynamique de création des activités nouvelles et dans l'attrait que ces pôles exercent sur le tissu économique régional. La dernière évolution accorde de l'intérêt à certaines organisations territoriales spécifiques qui résistent à l'attractivité urbaine et périurbaine.

On voit donc apparaître plusieurs niveaux de distinction de l'activité entrepreneuriale en rapport avec le développement des territoires.

-Une activité entrepreneuriale qui à l'échelle des pays industrialisés montre un retard des pays européens par rapport aux pays anglo-saxons et en particulier aux USA (1).

-Une activité entrepreneuriale qui à l'échelle des régions résulte à la fois des nouveaux espaces attractifs pour la population et du dynamisme de la capitale régionale (2).

-Une activité entrepreneuriale à l'échelle des espaces infrarégionaux de Basse-Normandie forte dans les espaces touristiques, urbains et périurbains résidentiels et ruraux en

développement. Les territoires bas-normands type districts industriels ne montrent pas une dynamique entrepreneuriale très forte (3).

## **II. La France, une structure de récompense qui décourage l'entrepreneuriat innovant :**

Le programme de recherche du GEM (*Global Entrepreneurship Monitor*) a permis de mesurer les différents niveaux nationaux d'activité entrepreneuriale selon les pays<sup>2</sup>. Les résultats de 2004 montrent une différence très nette entre l'Amérique du Nord et l'Union Européenne puisque le taux d'activité entrepreneuriale<sup>3</sup> est plus de deux fois supérieur sur le continent américain par rapport à l'Union Européenne (Tableau 1, annexe 1). Il existe aussi une grande variation de l'activité entrepreneuriale parmi les pays similaires. Si nous considérons la période 2000-2003 le taux d'activité entrepreneuriale totale varie de 4.35% pour la France à 6.6% pour le RU et 12.7% pour les USA (GEM, 2004)<sup>4</sup>. Cet écart reflète l'opposition traditionnelle entre une société salariale et une société entrepreneuriale qui encourage l'emploi par la création d'un grand nombre d'entreprises de haute technologie et qui crée ce que l'on peut dénommer une réelle *économie de l'innovation*.

Dans la plupart des cas la décision de créer une entreprise est associée avec *la décision de créer son propre emploi*. MOSKOVITZ et VISSING-JORGENSEN (2002) ont montré que l'investissement entrepreneurial n'apporte pas une rentabilité supérieure à l'investissement sur les marchés financiers alors que le risque (dû à la non diversification) est important.

On distingue alors classiquement deux types de nouveaux entrepreneurs,

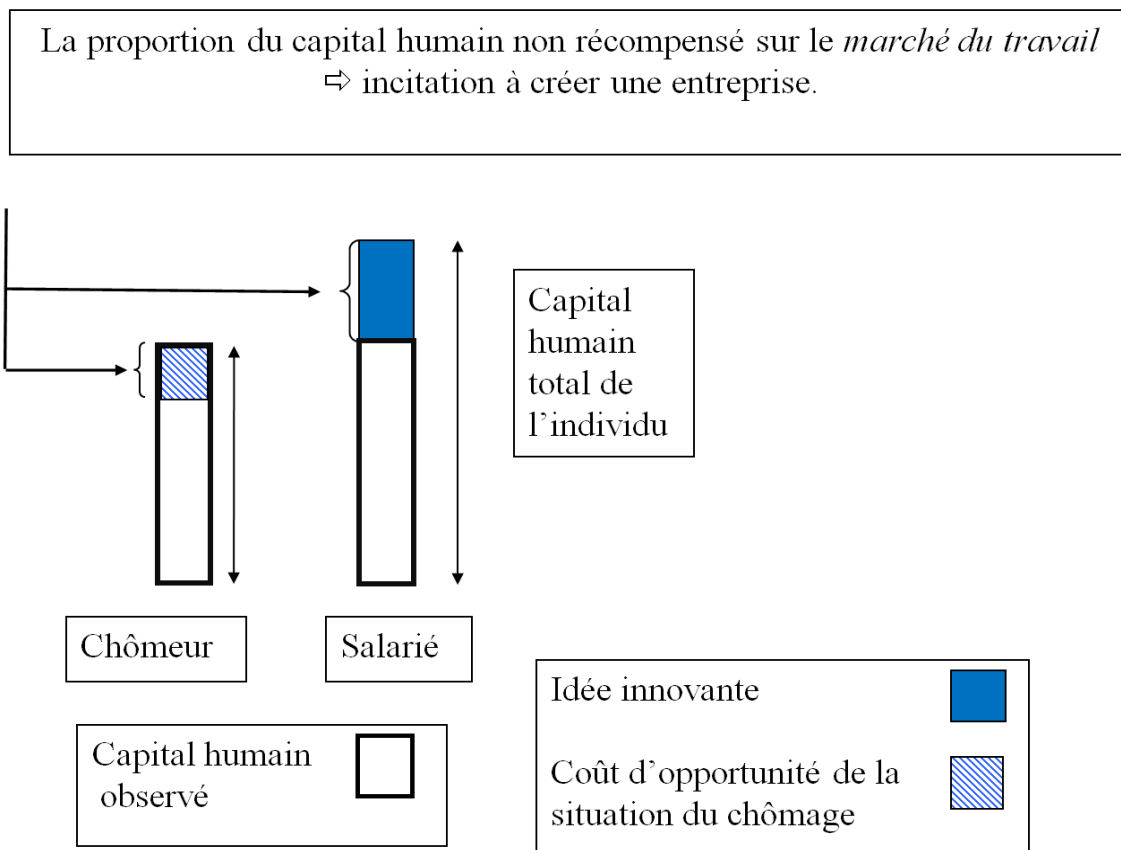
-les entrepreneurs poussés dans la création d'entreprises (effet *Push*) : les créateurs répondent plutôt à des motivations négatives, éviter la dépréciation de leur capital humain, faible coût d'opportunité d'entreprendre<sup>5</sup>. La création d'entreprise est une alternative possible pour un individu confronté au problème du chômage ou à un problème de mauvais appariement dans le cadre de son travail salarié.

-les entrepreneurs tirés vers la création (effet *Pull*) : les créateurs d'entreprises répondent aux motivations plutôt positives de valoriser une idée nouvelle (innovateur au sens de SCHUMPETER, 1911) ou à des opportunités d'affaires (innovateur plus incrémental au sens KIRZNER, (1979, 1985) où la vigilance de l'entrepreneur permet de participer à l'équilibrage des marchés).

Une représentation simple de la valorisation du capital humain de l'individu permet de rendre compte de ces deux types d'incitations à créer. Si le marché du travail fonctionne bien, le capital humain observé de l'individu est rémunéré en moyenne à sa juste valeur et la création d'entreprise par un salarié est plutôt un bon signal car elle laisse escompter une idée nouvelle à valoriser ou une niche de marché à exploiter. Pourquoi arbitrer pour une situation risquée, sinon pour une espérance de profits supérieure à son salaire ?

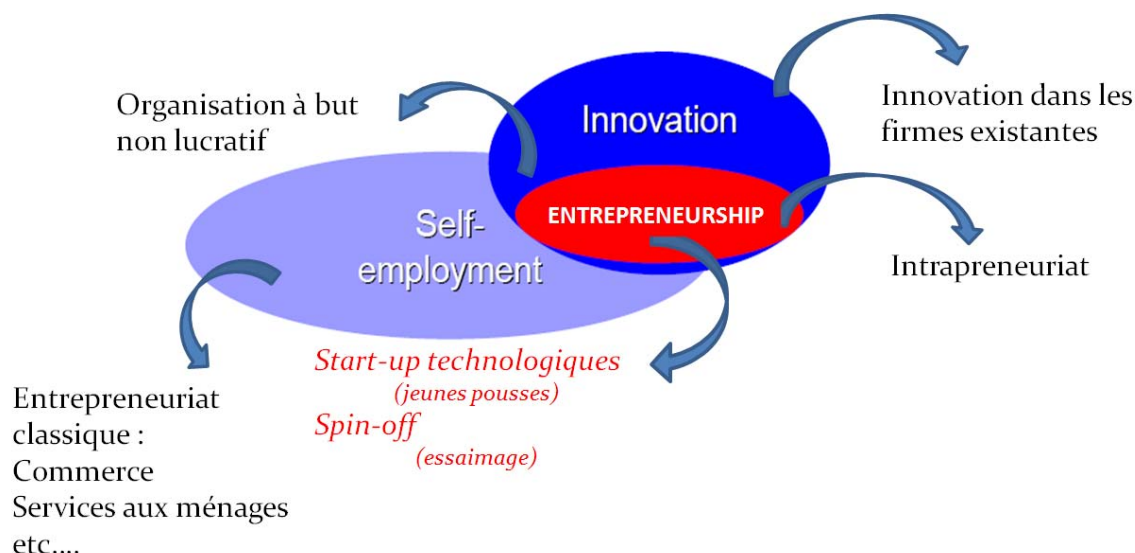
Inversement une mauvaise situation sur le marché du travail (par exemple être au chômage) se traduit par une rémunération de son capital humain inférieure à ce qu'elle devrait

être sur le marché du travail et ce simplement car les allocations chômage sont moins importantes que le salaire. La création d'entreprise par un chômeur peut se produire uniquement en raison d'un faible coût d'opportunité d'entreprendre et/ou de la volonté d'éviter une dépréciation de son capital humain pour l'individu. En moyenne elle transmet donc moins d'a priori positifs que la création d'entreprises par un salarié, surtout si celui-ci est expérimenté... (BHATTACHARJEE, BONNET, LE PAPE, RENAULT, 2006). Le graphique suivant nous permet de comprendre à partir de la valorisation du capital humain de l'individu les différentes motivations de la création d'entreprises en relation avec l'occupation préalable de l'entrepreneur.



**Figure 1 :** valorisation du capital humain et incitation à créer

Pour un même niveau donné du capital humain observé, on peut avoir la même incitation à créer (rapport des parties hachurée et foncée aux parties blanches) avec cependant en moyenne un contenu informatif différent sur le niveau total du capital humain de l'individu et donc, toutes choses égales par ailleurs, sur la capacité de la nouvelle entreprise à se développer voire à survivre. Une figure adaptée de STAM (2008) illustre parfaitement l'imbrication de ces deux effets à l'échelle de la définition de l'Entrepreneuriat (Entrepreneurship) dans la société.



**Figure 2 :** la création d'entreprises innovantes  
(adapté de STAM, 2008)

L'*Entrepreneurship* selon STAM recouvre la notion de création d'entreprises innovantes. Le self-employment non innovant est exclu de la définition du *capital entrepreneurial* au sens d'AUDRETSCH et l'innovation n'est pas le fait simplement des créateurs des nouvelles entreprises. Cependant comme les innovations de rupture passent souvent par l'entrepreneurship (BAUMOL, 2004), il est important d'encourager le deuxième type de motivation dans la création d'entreprise ce qui revient en fait à encourager ou à essayer de comprendre pourquoi certaines catégories de population (les salariés en activité, les jeunes diplômés et particulièrement les hauts diplômés...) entreprennent trop peu ainsi que l'illustre le tableau suivant sur l'occupation préalable des nouveaux entrepreneurs en France.

	1994	1998	2002	2006
<i>Activité préalable à la création d'entreprise</i>				
<i>En activité</i>	42,2	50,3	53,8	51
<i>Chômeur</i>	<b>43,8</b>	<b>34,8</b>	<b>32,8</b>	<b>40</b>
<i>Inactif</i>	14,0	14,9	13,4	9
<i>Total</i>	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE (enquêtes Sine -Système d'informations sur les nouvelles entreprises-)

**Tableau 1 :** répartition des nouveaux entrepreneurs selon leur activité préalable

L'entrepreneuriat en France est dominé par les motifs *push*<sup>6</sup>. Parmi les créateurs, les chômeurs depuis moins d'un an sont toujours un peu plus nombreux que les chômeurs depuis plus d'un an, mais l'écart se réduit entre 2002 et 2006. Une raison pourrait être le durcissement de l'indemnisation du chômage intervenu début 2004. Dans le cas Français les effets *push* dominant dans la population des nouveaux entrepreneurs car en partie les effets *pull* sont découragés<sup>7</sup>.

Différentes explications peuvent être avancées quant aux facteurs décourageant les effets *pull*, c'est-à-dire les créations d'entreprises innovantes :

-une insuffisante flexibilité du marché du travail. Le résultat est maintenant bien établi qu'il existe dans le cas français une dépendance de durée dans le sens qu'un plus long temps de chômage décroît la probabilité de sortie du chômage (FOUGERES, 2000). Or une des conditions de la prise de risque est de pouvoir en cas d'échec retrouver rapidement un travail, voire même valoriser son expérience.

-un engagement insuffisant des élites européennes, spécialement des élites françaises dans l'activité entrepreneuriale innovante car leur capital humain est mieux valorisé dans une trajectoire de carrière lisse et sans risque (où jouent leur label de formation et les réseaux d'anciens). Les effets *réseau* et signal de la notoriété des écoles créent une rente de situation par insuffisance de concurrence que RIBEILL (1984) énonce de la façon suivante : « *La propension entrepreneuriale des ingénieurs est inversement proportionnelle à la notoriété des écoles dont ils sont issus* ». On montre en effet que les effets réseaux découragent les étudiants les plus labellisés de créer et ce particulièrement dans les secteurs innovants car la durée de mise en œuvre du projet augmente les *coûts irrécouvrables* liés à la perte des réseaux en cas d'échec (BONNET, CUSSY, OWEN, 2008).

-une insuffisante formation à la créativité et à l'entrepreneuriat dans les institutions publiques. Pour 1000 chercheurs publics seulement 1,5 nouvelles firmes innovantes sont créées chaque année en France (EMINE, 2003) et ce malgré la loi du 12 juillet 1999 sur l'innovation et la recherche<sup>8</sup> qui a entre autres pour vocation de faciliter l'accompagnement par les chercheurs de leurs résultats de recherche dans une phase de valorisation industrielle.

-un lent développement des incubateurs en Europe dû au manque d'Entrepreneurship (Start-up technologiques, Spin-off) et au sous-développement de la finance d'amorçage et des réseaux de financement privé (le capital risque, les Business Angels), AERNOUDT, (2004). On doit cependant noter qu'en France les créateurs d'entreprises ne souffrent pas d'un rationnement bancaire très élevé au début de leur activité même si on peut déceler chez eux un motif d'auto-contrainte relativement important (BONNET, CIEPLY, DEJARDIN, 2007)<sup>9</sup>. Par ailleurs il n'existe pas de chemin d'exclusion, une jeune entreprise rationnée au début de son activité peut très bien développer des relations bancaires plus suivies par la suite (BONNET, CIEPLY, DEJARDIN, 2008a).

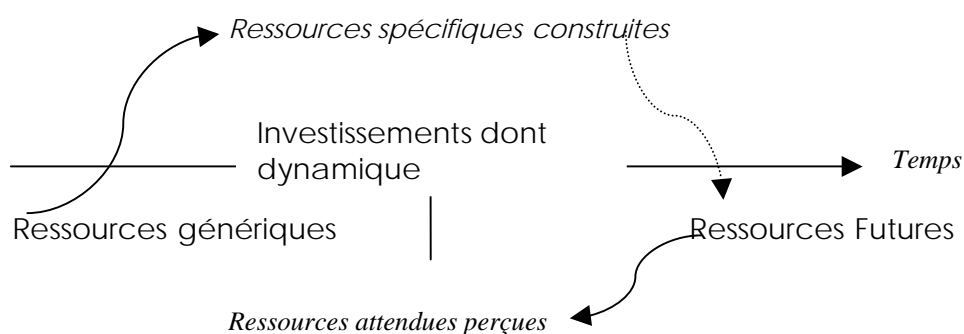
-un manque d'esprit entrepreneurial. En France selon une enquête Ipsos réalisée pour la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME)<sup>10</sup>, 36% des jeunes souhaitent travailler dans la fonction publique, notamment pour la sécurité de l'emploi. Le taux est plus élevé qu'aux Etats-Unis où il est vrai le secteur public est moins représenté.

Construire une société plus entrepreneuriale apparaît comme un challenge essentiel pour la société française même si les freins à la création d'entreprises technologiques sont forts. Comment inciter les étudiants ou les personnes qualifiées à créer pour de bonnes raisons (c'est-à-dire à vouloir valoriser leurs idées innovantes) ? Il est évident que le manque d'esprit entrepreneurial conditionne dans le cas européen et français l'apparition de structures de financement adaptées. Si l'Europe veut soutenir son modèle social, cela nécessite plus de

croissance économique, plus de nouvelles entreprises, plus d'entrepreneurs voulant s'engager dans une aventure entrepreneuriale et plus de petites et moyennes entreprises à forte croissance. Le besoin de créer un climat social plus favorable pour la création d'entreprise nécessite non pas seulement de changer d'état d'esprit mais aussi d'améliorer les compétences des européens et d'éliminer les obstacles à la création, au transfert et à la croissance des entreprises. Il s'agit de dépasser les inhibitions qui existent entre la perception de l'état d'entrepreneur et le réel passage à l'acte d'entreprendre. Un des moyens les plus simples et pertinents passe certainement par l'éducation<sup>11</sup>. Si la dynamique entrepreneuriale à l'échelle des pays est défavorable aux pays européens, elle explique en partie leur retard par rapport aux USA. En effet les études empiriques suggèrent que la création et la survie des entreprises sont d'une importance cruciale, en particulier pour la croissance et l'emploi, (CAREE et THURIK, 2003, ACS, SZERB, 2007), la productivité (HOLTZ-EAKIN et KAO, 2003) et même pour la réduction de certaines inégalités sociales dans le cas de l'entrepreneuriat ethnique (FAIRLIE, 2004).

## II. Renouveau des activités motrices, mise en concurrence des territoires et nouvelles attractivités :

Le renouvellement des systèmes productifs est lié aux conditions d'émergence et de localisation des nouvelles activités mais aussi à la capacité qu'a le territoire d'être proactif c'est-à-dire de prévoir et d'adapter son environnement en fonction des évolutions des activités. Une manière de schématiser le développement local consiste à considérer qu'il est la résultante de la présence de ressources au sens large qui évoluent mais sont aussi à un instant donné fixées, conditionnées par le développement historique et plus ou moins porteuses d'avenir (DEJARDIN, FRIPIAT, 1998, KEBIR, 2006). Le territoire est doté de *ressources spécifiques* qui représentent les ressources qu'il a construites lors du développement passé à partir de ses *ressources génériques*. A partir de ce potentiel, le territoire représente plus ou moins d'attraits pour les investisseurs externes selon les *ressources attendues perçues* qu'il véhicule. Enfin les *ressources futures* du territoire sont une combinaison des ressources spécifiques et des ressources attendues, le processus de développement s'inscrivant dans le temps.



Les *ressources génériques* permettent de retracer l'historique de l'industrialisation et du développement des régions françaises en fonction de leurs dotations en matières premières.

L'évolution des facteurs de localisation des activités en croissance basée principalement sur la réduction des coûts de production explique largement le développement observé (BONNET, 1995). Ce modèle de développement est remis en cause par la réduction du différentiel des coûts, le développement des modes de compétition par la différenciation et surtout par la qualité de la combinaison et de l'organisation productive qui donnent aux territoires qui savent organiser la flexibilité de long terme un avantage, (VELTZ, 1993). Deux grands modèles territoriaux selon lui répondent aux nouveaux défis, le modèle mutualiste qui comprend les différents districts et le modèle assurantiel de type métropolitain.

Les *ressources spécifiques* ont été construites au cours du développement du territoire à partir des dotations initiales des territoires (les ressources génériques) et de la régulation socioéconomique et historique des territoires. La littérature économique a repris et approfondi le concept de district industriel de MARSHALL (1890) en définissant les systèmes productifs localisés qui se sont enrichis au cours des années «1980-1990» de nombreux apports (COURLET, SOULAGE, 1994). Les travaux menés par les sociologues (BAGNASCO (1977), BRUSCO (1986), GAROFOLI (1993)) insistent sur les caractéristiques sociologiques des régions. C'est un mélange de concurrence-coopération-émulation au sein d'un système de PME techniquement articulées les unes par rapport aux autres dans un territoire dont la population partage un ensemble de valeurs communes qui permet de distinguer des territoires plus ou moins dynamiques. Pour une part ce dynamisme dépend du comportement des entrepreneurs locaux qui réalisent l'essentiel des investissements (ou tout au moins les investissements primordiaux, relatifs à l'emploi), les investissements des ménages (habitations) étant en quelque sorte secondaires dans le sens où ils sont largement dépendants de la dynamique économique du territoire.

Les *ressources attendues perçues* prennent en compte les ressources spécifiques construites mais aussi la perception qu'ont les investisseurs du développement futur du territoire. En effet le territoire s'intègre dans un espace plus important, la Région, le Pays, voire l'Europe. Le positionnement du territoire, son niveau de développement, la régulation institutionnelle du marché du travail, la démarche de gouvernance sont des indicateurs de la croissance attendue du territoire de même que les lieux d'émergence des nouvelles activités en croissance -en particulier le développement du secteur touristique qui permet aux territoires dotés de certaines aménités environnementales d'en bénéficier-.

Les analyses de type shift-share -BONNET (1997 a), CROCIS (2005), MEUNIER, MIGNOLET (2005), GAIGNE, PIGUET, SCHMITT (2005)-, permettent de révéler les territoires à écart géographique positif c'est à dire le surcroît de dynamisme ou d'attractivité du territoire que sa seule spécialisation ne peut expliquer (mesuré par l'écart structurel).



Espace type district industriel ou spécifique (aménités)	District	<p><i>Ecart géographique positif</i></p> <p><b>Dynamisme des structures productives locales...</b></p> <p>Héritage historique, culture entrepreneuriale, présence d'un tissu important de petites entreprises, fonctionnement sous forme de district industriel, système de soutien/financement aux entrepreneurs locaux, gouvernance, <b>RSC</b></p> <p>BECATTINI (1989), RENARD (2005), GUIISO, SAPIENZA, ZINGALES, (2004), MICHELACCI, SILVA, (2007), DAUMAS (2007), GUESNIER (2004)</p>	
	Aménités	<p>...<b>Ou forte attractivité du territoire</b></p> <p>Développement du tourisme, <b>RAP</b>, DAVEZIES, (2008),</p> <p>Migrations de population et flux de revenus associés, <b>RAP</b>, DAVEZIES, (2008), GONNARD (2008)</p>	
	District	<p><i>Ecart géographique négatif</i></p> <p><b>Faible dynamisme...</b></p> <p>Problèmes de reconversion, voire de relocalisation avec le renouvellement des activités motrices, <b>RSC</b>, ALBERTI (2006), KEBIR (2006)</p> <p>Action volontariste des pouvoirs publics en faveur des régions ou des territoires en perte de vitesse, <b>RAP</b></p>	
Espace métropolitain (exemple de l'IDF)		<p>Problèmes de coordination -anonymat social des espaces métropolitains-, <b>RSC</b>, CARRE (2006)</p> <p>...<b>Ou faible attractivité du territoire</b></p> <p>Coût du foncier, <b>RAP</b>, GAIGNE, PIGUET et SCHMITT (2005)</p>	<i>Ecart structurel positif</i>
		<p><b>Spécialisation du territoire sur des secteurs ou des activités en croissance,</b></p> <p>Développement de la production immatérielle (métiers de la conception, de la gestion et du marketing), HALBERT, (2004)</p> <p>Economie de la connaissance, FOUCHIER, (2005)</p> <p>Emergence de nouveaux produits, DURANTON et PUGA (2005)</p> <p>Localisation des sièges sociaux (lieu de pouvoir), VANDERMOTTEN (2002)</p>	

**Tableau 2** : facteurs du développement local et types de territoires (RSC –ressources spécifiques construites-, RAP –ressources attendues perçues-)

Le tableau précédent est une synthèse des différents facteurs du développement local en relation avec le schéma de développement proposé précédemment et avec trois types de territoires -métropolitain, district industriel et spécifique (touristique)-. C'est aussi un tableau simplifié qui prend en compte l'évolution actuelle de l'activité.

Les systèmes productifs type districts industriels peuvent connaître un déclin si l'« objet » de leur croissance passée vient à disparaître (exemple de l'exploitation minière - KEBIR, 2006-)<sup>12</sup>.

L'Île-de-France présente une « Sur-efficacité » (mesuré par un effet structurel positif) et un effet régional négatif (CARRE, 2006). L'Île-de-France est certainement le lieu d'apparition des nouveaux métiers, de l'évolution des emplois (qui ne sont pas rendus par une simple décomposition sectorielle) mais qui lui permettent de maintenir sa structure positive dans le sens où les autres régions sont dans un processus de rattrapage permanent. HALBERT (2004) définit la production immatérielle selon une nomenclature fonctionnelle qui regroupe les métiers de la conception, de la gestion et du marketing. Cette production caractéristique de l'économie de la connaissance « est par essence une fonction plus métropolitaine qu'urbaine », (FOUCHIER, 2005). Pour l'auteur bien souvent les innovations naissent dans les grandes villes puis progressivement se redistribuent dans les villes de moindre importance. DURANTON et PUGA (2001) soulignent aussi l'émergence des produits d'abord dans la grande ville diversifiée puis le développement dans la ville plus spécialisée (prototypes versus productions de série. Les régions en croissance sont alors un peu le reflet du développement des capitales régionales. Le développement du territoire (dans le sens arrière pays) sera alors bien évidemment tiré par le positionnement de sa capitale, la proximité d'un marché du travail dynamique permettant le double emploi au sein des ménages étant aussi un facteur d'attractivité de la population.

Le développement de l'économie touristique et le vieillissement de la population permettent aussi le développement de territoires spécifiques qui présentent des aménités pour la population (qualité de l'environnement, qualité de l'infrastructure urbaine et touristique).

Le calcul de l'intensité entrepreneuriale en termes de nombre de créateur/repreneurs pour 10000 habitants permet de caractériser la dynamique entrepreneuriale à l'échelle des régions françaises.

	Nombre de créateurs et de repreneurs pour 10 000 habitants	Nombre de créateurs pour 10 000 habitants	Nombre de repreneurs pour 10 000 habitants	Poids de la région en termes de repreneurs sur poids de la région en termes de créateurs	Répartition des créateurs et des repreneurs
Pr. Alpes-Côte-Azur	54,49	46,15	8,34	0,77	11,88%
Languedoc-Roussillon	50,81	42,08	8,74	0,88	5,64%
Ile-de-France	48,79	43,22	5,57	0,55	25,84%
Rhône-Alpes	39,42	31,47	7,95	1,07	10,76%
Midi-Pyrénées	37,29	29,94	7,36	1,04	4,60%
Aquitaine	36,9	29,4	7,5	1,08	5,19%
Bretagne	28,45	20,35	8,1	1,68	4,00%
Alsace	28,04	22,68	5,36	1,00	2,35%
Pays de la Loire	27,81	21,07	6,73	1,35	4,33%
Poitou-Charentes	26,99	19,18	7,82	1,73	2,14%
Auvergne	26,68	19,27	7,41	1,63	1,69%
Basse-Normandie	26,11	18,23	7,89	1,83	1,80%
Franche-Comté	25,81	18,56	7,25	1,65	1,39%
Bourgogne	25,13	18,22	6,91	1,61	1,96%
Limousin	24,49	17,85	6,64	1,58	0,84%
Lorraine	24,2	18,58	5,62	1,28	2,70%
Centre	23,85	17,73	6,12	1,46	2,81%
Champagne-Ardenne	22,84	16,96	5,89	1,47	1,48%
Haute-Normandie	21,54	15,87	5,67	1,51	1,85%
Picardie	20,96	15,9	5,07	1,34	1,88%
Nord-Pas-de-Calais	20,81	15,91	4,9	1,30	4,02%
Corse	64,95	50,81	14,14	1,18	0,82%
Total	35,33	28,58	6,75	1,00	100%

Elaboration propre à partir des données APCE 2002.

**Tableau 3** : Intensité entrepreneuriale et distribution spatiale des créateurs et des repreneurs en 2002.

On peut constater que la dispersion entrepreneuriale est forte, la région capitale et les régions du Sud de la France (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes Côte d'Azur, Aquitaine, Midi-Pyrénées) ainsi que la région Rhône-Alpes ont la plus forte intensité entrepreneuriale et ce surtout grâce à une proportion importante d'entreprises nouvelles. A l'inverse les régions de vieille industrialisation du Nord et de l'Est de la France présentent un bilan moins favorable. En entrant un peu plus dans le détail on peut caractériser les différentes régions françaises :

**L'IDF**, région capitale, est la région qui conjugue beaucoup d'entrées beaucoup de sorties dans l'entrepreneuriat (avec une part très importante des créations nouvelles dans

l'évènement entrepreneurial). Plusieurs hypothèses peuvent être avancées ; la période actuelle est une période favorable à l'émergence de nouvelles activités dans la ville et ce particulièrement pour les entreprises innovantes. L'espace métropolitain est doté d'un marché du travail actif et la création peut être envisagée comme une étape dans une trajectoire de carrière pour une frange qualifiée de la population. Les sorties de l'entrepreneuriat ne sont en effet pas toujours des échecs (BATES, 2005), ce qui suppose aussi que l'expérience entrepreneuriale est mieux valorisée dans l'espace métropolitain. Enfin il ne faut pas oublier que l'entrepreneuriat est aussi un moyen de s'intégrer par rapport à un marché du travail qui peut être discriminatoire pour certaines populations. L'intensité entrepreneuriale dans la population immigrée est plus importante (ABDESSELAM, BONNET, LE PAPE, 2004a) que dans la population nationale et la population des entrepreneurs immigrés est particulièrement bien représentée dans la région capitale (ABDESSELAM, BONNET, LE PAPE, 2004b).

**Rhône-Alpes**, seconde région technologique après l'IDF, elle présente aussi une forte activité entrepreneuriale avec cependant des créations d'emplois résultant de cette activité entrepreneuriale plus importantes (ABDESSELAM, BONNET, LE PAPE, 2004b).

**Les régions du Sud**, (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes Côte d'Azur) sont les régions les plus attractives dans l'espace Français depuis une trentaine d'années maintenant. Il en résulte un fort chômage qualifié de chômage de croissance mais aussi une forte intensité entrepreneuriale. A titre illustratif, pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les migrations de personnes âgées sont souvent avancées pour expliquer les créations d'entreprises dans le secteur des services aux ménages et du commerce. Comme pour l'Ile-de-France, les performances des nouveaux entrepreneurs sont mauvaises et nous avons affaire à des individus contraints (ABDESSELAM, BONNET, LE PAPE, 2004b)<sup>13</sup>.

**Les régions** de « culture entrepreneuriale » de l'Ouest –faible taux de chômage et créations d'entreprises relativement importantes-, Pays de la Loire, Bretagne, Poitou-Charentes, sont des régions où les contraintes au démarrage sont les moins importantes.

**Les régions de vieille industrialisation** du Nord et de l'Est de la France (Franche-Comté, Champagne-Ardenne, Picardie, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais) ainsi que le Limousin et le Centre sont des régions à faible intensité entrepreneuriale.

Des régressions linéaires nous permettent rendre compte des variables gouvernant l'intensité entrepreneuriale à l'échelle régionale.

<i>Description variables</i>	<i>M1</i>	<i>M2</i>	<i>M3</i>	<i>M4</i>
<b>Constante</b>	5.273	137.52***	-131.28***	-16.7**
<b>Revenus Fiscaux du ménage PREDEC (premier décile) 2005</b>	-0.009***			
<b>Revenus Fiscaux du ménage _DEC (dernier décile) 2005</b>	0.002***			
<b>RDB/hab 2005</b>			0.007***	
<b>PAREGETPM (autre région ou étranger) 2005</b>	4.42***	3.517***		
<b>PARTPROP (part des prop résidence principales) 2005</b>		-2.2***		
<b>PSECOCPM (part résidences secondaires) 2005</b>		1.09***	1.84***	1.53***
<b>TC1564PM (taux chômage population 15-64 ans) 2005</b>			3.71***	1.68**
<b>PUNIV23PM (proportion de diplômés deuxième ou troisième cycle universitaire dans la population) 2005</b>				3.08***
<b>observations</b>	22	22	22	22
<b>Adj R-Sq</b>	<b>0.699</b>	<b>0.88</b>	<b>0.86</b>	<b>0.91</b>
<b>F</b>	17.33***	53.25***	42.96***	69.56***

- **Tableau 4 : Variable expliquée :** Nombre d'évènements entrepreneuriaux (créations/reprises/réactivations) pour 10000 habitants par région en 2006

Dans le premier modèle, nous avons introduit trois variables explicatives, le revenu fiscal par habitant (premier décile et dernier décile) et la part de la population régionale en provenance d'une autre région ou d'un autre pays. Le choix entrepreneurial est aussi un choix occupationnel, le coefficient négatif du premier décile traduisant le coût d'opportunité d'entreprendre pour une partie des créateurs d'entreprises, -plus le revenu fiscal du premier décile augmente, moins on doit avoir de créations d'entreprises pour raison de faible coût d'opportunité d'entreprendre-, le coefficient positif du dernier décile que l'activité entrepreneuriale est aussi plus importante dans les tranches de revenus élevées (HURST et LUSARDI, 2004) –sans que l'on préjuge de la causalité-. Enfin la population originaire d'une autre région ou d'un pays étranger explique de façon positive l'activité entrepreneuriale à l'échelle régionale et ce pour deux raisons, la difficulté de s'insérer sur le marché du travail pour la population d'origine étrangère, les flux migratoires avec dans certains cas la création d'activité. THIREAU (1993) prend l'exemple de la migration de familles d'actifs vers les régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées qui entraîne la perte d'emploi pour un des membres de la cellule familiale et qui suscite en retour la création de nouvelles activités.

Dans le deuxième modèle, la part des propriétaires de leur résidence principale est introduite ainsi que la part des résidences secondaires. Le signe négatif qui peut apparaître surprenant à l'échelle de la première variable est lié au fait qu'en Île-de-France peu de résidents sont propriétaires de leur résidence principale, le signe positif de la deuxième variable traduit l'essor pris par l'économie du tourisme dans la croissance des territoires (DAVEZIES, 2008).

Dans le troisième modèle, le revenu disponible brut par habitant et le taux de chômage sont associés à la part des résidences secondaires. Là encore les signes observés sont les signes attendus et le pouvoir explicatif du modèle est très bon. Il explique 86% de la variance du nombre d'évènement entrepreneuriaux par habitant dans les différentes régions françaises.

Enfin le dernier modèle prend en compte toujours l'activité touristique et le taux de chômage mais aussi la proportion de diplômés de deuxième cycle ou troisième cycle universitaire dans la population totale de la région. Le pouvoir explicatif est le plus élevé dans ce dernier modèle. Le choix d'un nombre restreint de variables explicatives dans chacun des modèles nous a été dicté par le faible nombre d'observations mais aussi par la très forte colinéarité<sup>14</sup> qui existe entre certaines variables explicatives :

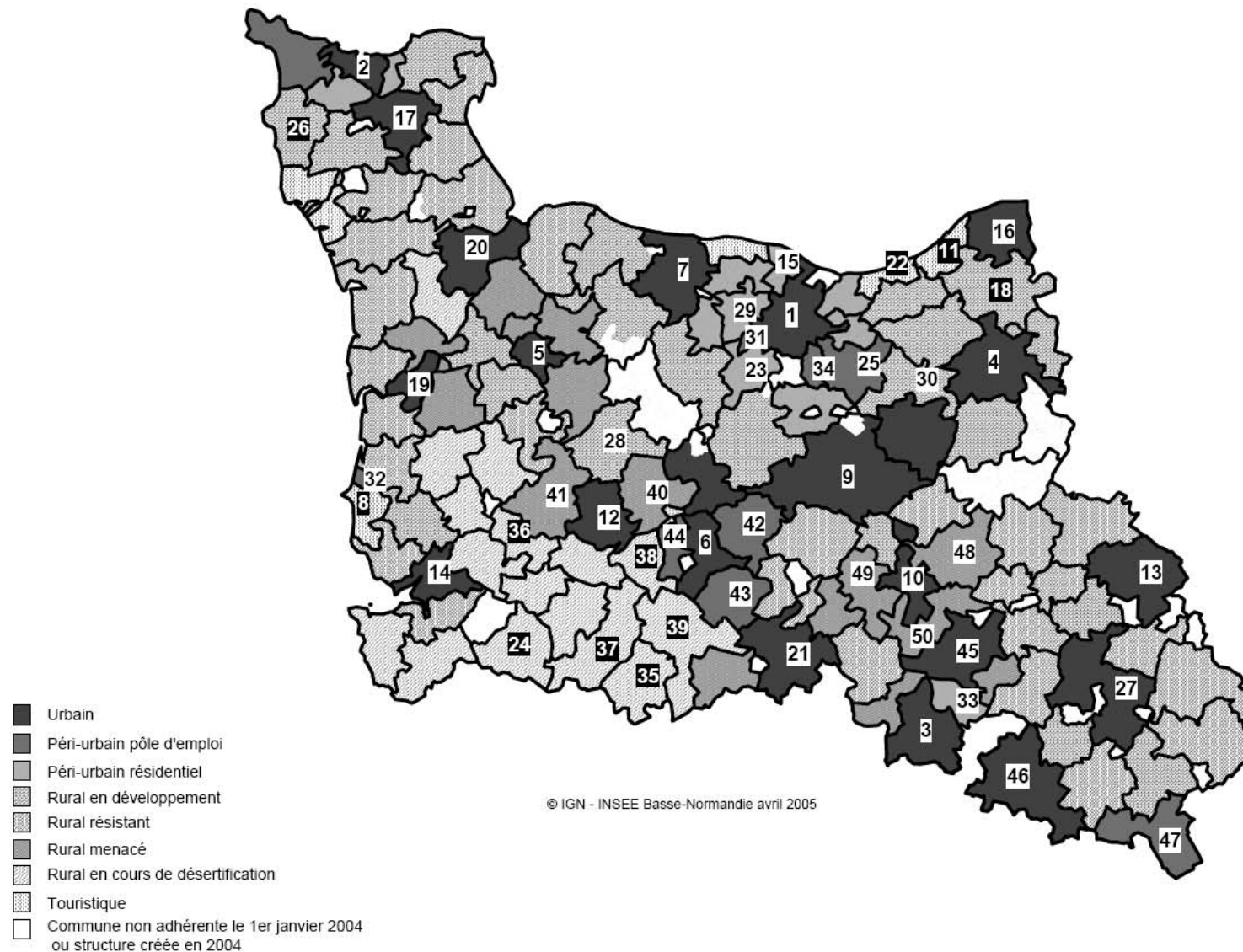
Comment le renouvellement du tissu productif se traduit-il à l'intérieur de la région ?

### **III. Illustration du renouvellement du système productif dans les espaces infrarégionaux de la Basse-Normandie :**

A partir d'une analyse des données au niveau des EPCI de la Basse-Normandie<sup>15</sup>, nous avons pu construire une typologie du développement socioéconomique dans l'espace bas-normand. Cette typologie nous a permis de trouver 8 classes particulières de développement dont nous résumons les caractéristiques en annexe 2.

On retrouve le mouvement de périurbanisation avec la croissance forte de la population des espaces périurbains résidentiels et la croissance élevée des emplois dans les espaces périurbains pôles d'emplois mais aussi résidentiels. L'attractivité des espaces touristiques est liée en ce qui concerne certaines communautés du littoral calvadosien à la fois au cadre de vie agréable permis par la proximité de la mer mais aussi à la proximité du marché du travail de l'agglomération caennaise. Les espaces ruraux se scindent en 4 classes, des espaces en développement où l'activité entrepreneuriale (création d'entreprises ex-nihilo) est élevée, la croissance de la population est forte et des espaces fragiles qui conjuguent baisse des emplois et évolution plus ou moins favorable de la population.

## Typologie des EPCI





La Communauté d'Agglomération (CA) de Caen-la-Mer (1)<sup>16</sup>, première grande agglomération de la région, redistribue ses effets positifs de pôle urbain dans une large zone périphérique : effets d'entraînement sur les EPCI *périurbains pôles d'emploi*<sup>17</sup> et les EPCI *périurbains résidentiels* dans une première couronne périurbaine, effets sur les EPCI ruraux *en développement* dans une deuxième couronne dont elle contribue ainsi à en expliquer une grande part du nombre total.

La Communauté Urbaine (CU) de Cherbourg (2), deuxième grande agglomération de la région présente les mêmes effets positifs que la communauté d'agglomération de Caen avec des effets d'entraînement atténués en ce qui concerne le nord-est du Cotentin.

La communauté urbaine d'Alençon (3) est limitrophe de la Sarthe et de la Mayenne (elle comprend 4 communes extérieures à la région bas-normande). C'est le troisième EPCI en termes de population et ses effets d'entraînement débordent en Pays de la Loire. L'EPCI *périurbain résidentiel* compris entre la CU d'Alençon et le Pays de Sées (45) est la Communauté de Communes (CC) de l'Est Alençonnais (33), la banlieue d'Alençon, d'où son aspect résidentiel. Les bassins d'emplois d'Alençon et d'Argentan comprennent environ 7% de la population bas-normande en 1999 et l'emploi y a connu une baisse assez importante dans la zone d'Argentan (-6% pendant la période) tandis que l'on observe un maintien des effectifs pour la zone d'Alençon. Cette baisse est surtout expliquée par la mort lente de Moulinex (*Industries bas-normandes*, Insee), le bassin d'emploi d'Alençon créant cependant de nouveaux emplois dans l'imprimerie-presse-édition, secteur traditionnel du bassin et dans le secteur de la plasturgie avec la présence de deux centres techniques et de formation : l'institut supérieur de la plasturgie d'Alençon (ISPA) et l'institut supérieur du moule (ISMO). La CC du Pays d'Argentan (10) est entourée de trois EPCI *ruraux menacés*, les CC du Pays d'Exmes (48), d'Ecouché (49), et du Pays de Mortrée(50). Argentan est loin d'avoir une taille et une influence comparables à des villes comme Alençon, ainsi on ne recense pas d'EPCI périurbains à sa proximité. C'est d'autre part le seul des EPCI *urbains* qui ait connu une baisse dans l'évolution du nombre de résidences principales entre 1999 et 2003 (-1,3%), ainsi qu'une baisse du nombre d'emplois sur la période 1990-1999 (-2,3%). Le taux de chômage en 1999 est élevé (15,5%) et le taux d'attractivité scolaire est très faible pour la classe (24,5%). Le solde des flux migratoires totaux entre 1990 et 1999 est négatif (-7,4%).

La CC de Lisieux Pays d'Auge (4) est très caractéristique en ce sens qu'elle n'est entourée que d'EPCI *ruraux en développement* (absence d'EPCI *périurbains résidentiels*). Elle couvre presque en intégralité le Pays d'Auge, région riche d'élevage équin. La CC de Lisieux est aussi relativement peu industrialisée, l'économie y est très diversifiée, peu agglomérée et les emplois y sont peu concentrés dans de grandes entreprises (DARDAILLON, 2005). C'est une zone qui a connu une dynamique de l'emploi plutôt positive, le territoire étant d'autre part le moins dépendant des grands établissements de Basse-Normandie<sup>18</sup>.

La CC de l'Agglomération Saint-Loise (5) comprend aussi une économie diversifiée, peu agglomérée et avec des emplois peu concentrés ; elle est le pendant ouest de Lisieux.

La communauté d'agglomération du Pays de Flers (6) enregistre un bon maintien de son industrie et une évolution positive de son nombre d'emplois total entre 1990 et 1999 sur le territoire. Cependant l'évolution de sa population est négative pendant la même période subissant les effets d'un fort solde migratoire négatif. Trois EPCI limitrophes sont classés comme *périurbains pôles d'emploi* ; la CC du Bocage d'Athis de l'Orne (42), la CC de Haute Varenne et Houlme (43) et la CC de la Visance et du Noireau (44) ce qui rend compte finalement d'une bonne tenue globale du bassin d'emploi de Flers. Cette bonne tenue récente est due en partie au développement des services et au maintien de l'industrie. La population locale reste cependant peu qualifiée avec une part importante de personnes sans diplômes (Voix publiques, 2005).

La CC de Bayeux-Intercom (7) est très dynamique et constitue une sorte de vision miniature de la CA de Caen-la-Mer (1), car elle n'est entourée que d'EPCI *périurbains résidentiels* (deux CC contiguës à l'est de la CC de Bayeux-Intercom) et d'EPCI *ruraux en développement*. Le bassin de Bayeux reste très spécialisé dans l'agroalimentaire.

La CC du Pays de Falaise (9) est un gigantesque EPCI, composé d'une bonne cinquantaine de communes.

La CC de Vire (12) est relativement riche par rapport au bocage alentour réputé pauvre et peu dense surtout au sud. Elle ne semble pas redistribuer une croissance alentour car le bassin de Vire est selon l'Insee exposé du fait de ses spécialisations dans la métallurgie et les équipements mécaniques exercés de plus par peu d'entreprises (DARDAILLON 2005). Une population non qualifiée et vieillissante handicape la reconversion. On remarque aussi qu'une large part du sud de la Manche et quelques EPCI contigus du sud-ouest de l'Orne (EPCI du Pays de Tinchebray (38), EPCI du Domfrontais (39) et EPCI du Bocage de Passais (35)) sont des EPCI *en cours de désertification* actuellement en dehors des lieux de localisation de la croissance. La CC du Canton de Vassy (40) et la CC Intercom Séverine (41) sont les deux EPCI du Calvados contigus à cette zone classés dans les EPCI ruraux menacés.

Bien que l'analyse effectuée ne permette pas de raisonner en termes de distance, on peut cependant remarquer la contiguïté de la quasi-totalité des EPCI en cours de désertification. Une interprétation possible rejoint l'idée que les grands centres urbains sont les centres du développement actuel basé sur l'innovation et l'esprit d'entreprise (Gazette des communes, 2006). A ce titre les grandes agglomérations urbaines de Caen et de Rennes rayonnent avant tout à leur périphérie.

La présence du pôle urbain d'Avranches (14) et de l'EPCI touristique de Granville (8) et de la CC des Delles (32) permettent heureusement d'enrayer cette mauvaise tendance le long du littoral. Dans le bassin d'Avranches le nombre des nouvelles entreprises et établissements a ainsi fortement progressé pendant la période 1993-2003 (+10,9% contre +2,2% dans la région). Avec 8% de la population bas-normande les bassins d'emplois de Granville et d'Avranches ont connu un solde migratoire positif qui fait de cette zone l'une des plus attractives de la Basse-Normandie entre 1990 et 1999. Le bassin d'emploi d'Avranches a créé près de 800 emplois dans l'industrie au cours des années 90 et c'est le seul bassin

d'emploi bas-normand à afficher une dynamique industrielle positive (DARDAILLON, 2005).

Dans cette étude 5 variables caractéristiques de la démographie des entreprises ont été retenues pour la construction de la typologie. Ce sont les variables suivantes :

-TCPMOYEN : taux de création pure d'entreprises entre 2000 et 2003 (nombre de créations nouvelles sur la période / nombre d'entreprises déjà existantes).

-TREPMOYE : proportion d'entreprises reprises entre 2000 et 2003 (nombre de reprises réelles d'entreprises / nombre total de créations d'entreprises [créations pures + reprises + réactivations])

-PARTPENT : part des petites entreprises et établissements en 2003 (0 à 9 salariés)

-%PLUSGE : part des 3 plus grandes entreprises en 2003 (en % du nombre de salariés)

-EVOLTRET : évolution des transferts d'établissements entre 2000 et 2003.

Nous pouvons constater qu'elles participent à la caractérisation de pratiquement toutes les classes de la typologie (exceptée la classe des EPCI ruraux résistants).

Typologie	TCPMOYEN	PARTPENT	TREPMOYE	EVOLTRET	%PLUSGE	Taux d'évènement entrepreneurial*	Ecart à la moyenne des classes
Touristiques	7,7	93,3	28,4	0,93	21,1	10,754	15,91%
Périurbains résidentiels	7,6	93,6	25,1	1,17	31,3	10,147	9,36%
Urbains	6,4	89,7	34,1	0	18,2	9,712	4,67%
Ruraux en développement	7,3*	94,1	24,6*	1,04*	31,9	9,682	4,35%
Ruraux résistants	6,2	93,3	32,3	1,05	33,3	9,158	-1,30%
Périurbains pôle d'emplois	6,3	85,5*	28,2	-0,06	38	8,774	-5,43%
Ruraux menacés	5,7	94,1	32,5	0,42	42,2*	8,444	-8,99%
Ruraux en cours de désertification	4,7	92,1	37,8	-0,3	32,3	7,556	-18,56%
Moyenne	6,4	92,2	31	0,55	31	9,278	

- Les chiffres en gras signifient que les variables ont une influence statistiquement significative sur la construction des classes de notre typologie. Lorsqu'elles ont accompagnées d'une étoile cela signifie qu'elles font partie des 4 variables les plus significatives dans la construction de la classe.

- \*(Moyenne des créations et des reprises années 2000-2003)/nombre d'entreprises déjà existantes

- **Tableau 5** : Caractérisation de la typologie des EPCI en termes de démographie d'entreprises.

La dynamique entrepreneuriale des espaces touristiques ressort clairement suivie des espaces résidentiels et des espaces urbains. Les espaces ruraux en développement situés majoritairement dans l'aire d'attraction du Grand Caen sont caractérisés par un taux d'évènement entrepreneurial élevé principalement dû aux créations d'entreprises nouvelles. Ils sont aussi attractifs pour les établissements. Les espaces périurbains pôle d'emplois n'ont pas une dynamique entrepreneuriale très forte, on peut cependant constater que la part des petites entreprises est particulièrement faible dans ces territoires. Les espaces ruraux en désertification montrent clairement une dynamique entrepreneuriale très défavorable.

<i>Description variables</i>	<i>Taux de créations pures</i>				<i>Proportion entreprises reprises</i>	
	<i>M1</i>	<i>M2</i>	<i>M3</i>	<i>M4</i>	<i>M'1</i>	<i>M'2</i>
<b>Constant</b>	45.47*	43.78*	48.56*	31.02	369.44***	366.83***
<b>PARTPENT</b>	0.027	0.064**	0.058**	0.098***	0.39**	0.39**
<b>TREPMOYE</b>	-0.079***	-0.09***	-0.089***	-0.096***	-3.85***	-3.92***
<b>EVOLTRET</b>	-0.058	-0.051 (0,139)	-0.047	-0.06*	-0.32	-0.28
<b>TXV90A99</b>	0.916***	0.658***	0.7***	0.84***	1.35	2.12*
<b>TXMVTI</b>				-0.007***	-0.04***	-0.045***
<b>TXCHOM99</b>	0.137***	0.11***	0.114***	0.076*		
<b>EVOLCHOM</b>	-0.002	-0.002	-0.004	-0.004		
<b>PLUS50A</b>	0.036	0.046 (0,1075)	0.004	0.004		
<b>CHOMLDU</b>	-0.014	-0.015	-0.016	-0.009		
<b>FOYNI MP</b>		-0.044***	-0.0045***	-0.063***	-0.222**	-0.235**
<b>TATTSCOL</b>		0.005***	0.0055***	0.0376**	0.044***	0.044***
<b>DESERTI FI CATI ON</b>			1.44	3.74		36.18**
<b>CROI SSANCE</b>			4.01*	3.59 (12.8)		16.51
<b>RESI STANTS</b>			-1.02	-0.80		16.33
<b>MENACES</b>			3.11	2.96		16.54
<b>observati ons</b>	127	127	127	127	127	127
<b>Adj R-Sq</b>	<b>0.5465</b>	<b>0.5870</b>	<b>0.5909</b>	<b>0.615</b>	<b>0.529</b>	<b>0.5361</b>
<b>F</b>	19.98***	18.91***	14.00***	14.44***	21.24***	14.24***

**-Tableau 6 :** variables expliquées : Taux de création pure d'entreprises entre 2000 et 2003 et proportion d'entreprises reprises entre 2000 et 2003 (variables explicatives retenues, annexe 3)

Le taux de création pure d'entreprises est lié positivement à la part des petites entreprises et établissements de l'EPCI et négativement à la proportion d'entreprises reprises. C'est un résultat classique que l'on retrouve aussi à l'échelle régionale. En fait l'interprétation est la suivante... La dispersion d'activité entrepreneuriale se réalise surtout par rapport aux créations pures d'entreprises, donc les espaces peu entrepreneuriaux montrent une part relativement élevée de reprises d'entreprises. L'évolution des transferts d'établissements n'est pas significative. Bien évidemment le taux de croissance de la population et le taux de chômage expliquent la croissance du nombre des créations d'entreprises. La proportion de foyers non imposés est liée négativement à la création d'entreprises mais pas le taux d'attractivité scolaire qui est aussi un indicateur de l'attractivité de l'espace et qui joue positivement. Le taux de mouvement interne est lié négativement au taux de création pure. Le modèle confirme que les espaces ruraux en développement sont caractérisés par un taux de création pure élevé.

En ce qui concerne la part des entreprises reprises, globalement on retrouve les mêmes variables explicatives avec cependant un pouvoir explicatif global plus faible. On notera que les variables de chômage ne jouent pas un rôle significatif pour les reprises d'entreprises à cette échelle d'agrégation. Les espaces ruraux en désertification sont cependant caractérisés par une proportion d'entreprises reprises importantes (en fait une faible création d'entreprises nouvelles)...

Les variables fiscales n'apparaissent pas non plus significatives en ce qui concerne les mouvements d'entreprises.

Il apparaît que *les ressources spécifiques construites*, relevant d'une tradition industrielle et d'un savoir-faire résistent mieux dans le bassin d'emploi de Flers que dans le bassin d'emploi de Vire (BONNET, 1997 b). Ces territoires n'ont cependant pas acquis un véritable statut de district industriel selon la distinction de LONGHI et QUERE (1993)<sup>19</sup> puisque les entreprises entretiennent essentiellement des relations de sous-traitants-donneurs d'ordre extérieurs aux bassins d'emplois, quant aux relations employeurs-employés, la main d'œuvre est de plus en plus recrutée à l'extérieur du bassin faute de main d'œuvre qualifiée (surtout pour les techniciens et les cadres).

Six territoires touristiques montrent un développement spécifique essentiellement basée sur l'attractivité des hommes, les dépenses induites engendrant une activité soutenue de l'économie résidentielle<sup>20</sup>. Dans le cas de la Basse-Normandie il s'agit principalement de territoires côtiers touristiques.

Les grands pôles urbains sont les lieux où le taux d'emploi est le plus important des 8 classes. Dans le cas de l'agglomération de Caen, ces créations d'emplois résultent en partie de la croissance endogène avec la spécialisation de l'agglomération sur des secteurs du savoir et de la connaissance dans le domaine des semi-conducteurs et de la carte à puces. Mais il s'agit surtout d'attirer voire de retenir des entreprises multinationales qui ont clairement une vision internationale de leurs implantations. Les *ressources attendues perçues* prennent alors en compte la projection du territoire à travers la gouvernance territoriale. Le pôle de compétitivité des *Transactions Economiques Sécurisées* (pôle TES) qui a rempli ses objectifs

selon l'évaluation du Boston Consulting Group (juin 2008) et l'aménagement du campus technologique *EffiScience* donnent à l'agglomération les moyens d'un rayonnement international<sup>21</sup>. Malgré ces bons résultats LEVEQUE (2008) déplore que bien souvent le choix de localisation des sièges sociaux des grands groupes se fasse au profit de Rennes par rapport à Caen. A ce titre si l'agglomération caennaise a connu une croissance urbaine plutôt forte par rapport à ses coreligionnaires normandes pendant la période 1990-1999 avec 0,46% en moyenne annuelle (contre 0,16% pour Rouen et -0,27% pour le Havre), celle-ci est bien plus forte à Rennes (0,97%) et à Nantes (1,03%). Il reste que le montant des investissements résultant de la dynamique exogène sont sans commune mesure avec les investissements résultant de la dynamique endogène mais aussi certainement plus volatils<sup>22</sup>.

## **V. Conclusion :**

FONTAGNE (2008) déplore le faible nombre de création d'entreprises innovantes dans le cas français avec en particulier un déficit de création dans les sociétés d'ingénierie informatique, dans les créations de jeux électroniques, etc... LEBRET (2007) note que « les plus grands succès américains comptent des dizaines de milliers d'employés et que ces sociétés sont valorisées en dizaines de milliards de dollars, [alors qu']en Europe les succès créent plutôt des milliers d'emplois pour des valorisations que se chiffrent en milliards de dollars ». En termes de renouvellement des systèmes productifs, une première limite française tient au faible nombre de créations d'entreprises innovantes.

Les raisons principales de ce retard sont essentiellement liées à la faible incitation à valoriser son capital humain dans l'entrepreneuriat pour les populations les mieux formées des étudiants français.

A l'échelle régionale on trouve les régions les plus entrepreneuriales parmi les régions les plus développées technologiquement et celles qui sont attractives pour la population. DAVEZIES (2008) remarque qu'il y a un accroissement de l'écart entre PIB régionaux et revenus régionaux, les territoires qui créent de la richesse ne sont pas forcément les territoires où cette richesse est dépensée. La valorisation du capital humain dans les secteurs de l'économie de la connaissance nécessite un ancrage à la ville lieu de création par excellence des activités nouvelles et lieu d'échange privilégié.

L'Île-de-France est certainement le lieu d'apparition des nouveaux métiers, de l'évolution des emplois (qui ne sont pas rendus par une simple décomposition sectorielle) mais qui lui permettent de maintenir sa structure positive dans le sens où les autres régions sont dans un processus de rattrapage permanent. On recense un poids plus élevé qu'ailleurs d'emplois qualifiés et corrélativement plus productifs. L'Île de France est aussi le lieu de localisation d'un grand nombre de sièges sociaux nationaux dont la quasi totalité des sièges sociaux de firmes à vocation mondiale (VANDERMOTTEN, 2002). Les autres métropoles régionales ne présentent pas le pouvoir de créativité de leurs homologues anglo-saxonnes celles-ci devant capter les fonctions métropolitaines supérieures (de commandement, financière, recherche et innovation) pour se positionner à un niveau élevé dans la hiérarchie

des villes. Dans le classement international proposé par DERUDDER, WITLOX et TAYLOR, (2007), seules Paris et dans une moindre mesure Lyon ont droit de cité ... Malgré la faible autonomie en termes de développement économique des régions (REVERCHON, VAN EECKHOUD (2000), certaines régions ont su amorcer des trajectoires différentes grâce à une organisation décentralisée et à la coopération entre collectivités locales, BAZIN-BENOÎT (1998). Il n'y a alors pas de fatalité au déclin, la gouvernance et plus particulièrement la gouvernance mixte (association secteur public/privé) du territoire joue un rôle important dans la reconversion des activités de régions ou territoires mal spécialisés ou dans le maintien de territoires types districts industriels bousculés par les « forces démobilisatrices de la mondialisation », GUESNIER (2004)<sup>23</sup>. Les politiques régionales retrouvent par ailleurs toute leur importance avec l'avènement des pôles de compétitivité en donnant les moyens d'une programmation à moyen terme aux visions anticipatrices de la gouvernance des territoires, LAREDO (2008). Dans le cas normand, Normandie Métropole a été créée en 1993 et regroupait à l'origine les villes de Caen, Rouen et le Havre pour rivaliser avec les grandes métropoles européennes. Les communautés d'agglomération se sont jointes au dispositif depuis avril 2006 afin de développer trois axes de travail autour de l'université, des pôles de compétitivité et du développement durable, toujours dans la perspective d'avoir une visibilité internationale et d'apparaître comme un espace attractif.

Une partie de la littérature en management a identifié ce qui a été dénommé l'Orientation Entrepreneuriale des entrepreneurs : *“An entrepreneurial firm is ones that engage in product market innovation, undertakes somewhat risky ventures and is first to come up with proactive innovations, beating competitors to the punch”* (MILLER, 1983). La proactivité est caractérisée par l'anticipation des opportunités, la détection des futurs trends du marché et une grande conscience des signaux du marché qui permettent à la firme de bénéficier des avantages du *first mover*. La firme agit en avance par rapport à des rivaux moins responsables ce qui lui permet d'être en bonne position pour saisir des parts de marché et montrer une performance supérieure par rapports à ses rivaux. Une firme proactive agit en anticipant les futurs problèmes, besoins ou changements. Elle tend à transformer son environnement en sa faveur (FRESE and aii, 1996). Ce schéma peut être transposé à l'échelle des territoires. Dans les ressources spécifiques construites, on peut recenser la qualité et le savoir faire de la main d'œuvre, son adaptabilité, son adhésion aux valeurs de l'entreprise, sa réputation de travail, son comportement par rapport aux revendications salariales, (RENARD, 2005), un marché du travail flexible, la coopération locale des entreprises, l'existence d'institutions locales favorisant cette coopération et la création d'un système de soutien/financement aux entrepreneurs locaux, enfin un fort sentiment d'appartenance à la communauté locale, BECATTINI (1989). Des travaux récents (MICHELACCI, SILVA, 2007) montrent que la proportion d'entrepreneurs locaux qui entreprennent dans leur territoire de naissance est plus importante que la fraction correspondante des salariés. Et surtout cette fraction est plus prononcée dans les territoires les plus développées et s'accroît selon le degré de développement de la finance locale telle qu'il a pu être mesuré par GUIISO, SAPIENZA, ZINGALES, (2004). Ceci suggère que les entrepreneurs locaux peuvent mieux exploiter les

opportunités financières disponibles dans la région où ils sont nés et qu'il existe une corrélation entre l'entrepreneuriat et la richesse du territoire.

On peut cependant avancer que dans le cas français, le bon comportement de certains de ces territoires entrepreneuriaux est lié aussi à l'acceptation de la part de la main d'œuvre locale d'un niveau de rémunération faible et de conditions de travail parfois difficiles, donc d'une faible valorisation de leur capital humain liée à la volonté de travailler au pays.

### Bibliographie :

ABDESSELAM R., BONNET J., LE PAPE N., (2004a), An explanation of the life span of new firms : an empirical analysis from French data, *Small Business Economics*, 23, 3, 237-254.

ABDESSELAM R., BONNET J., LE PAPE N., (2004b), Les contraintes de la création et de la reprise d'entreprise : une application aux régions françaises, *Cahiers d'Économie et de Sociologie Rurales*, 72, 33-68

ACS Z.J., SZERB L., 2007, « Entrepreneurship, Economic Growth and Public Policy », *Small Business Economics*, n°28, PP. 109-122.

ALBERTI F.G., 2006, « The decline of the industrial district of Como : recession, relocation or reconversion? », *Entrepreneurship and Regional Development*, November, pp. 473-501.

AUDRETSCH D., 2007, "Entrepreneurship capital and economic growth", *Oxford Review of Economic Policy*, Volume 23, number 1, N°1, pp.63-78.

BAGNASCO A., 1977, *Tre Italia. La problematica territoriale dello sviluppo italiano*, Bologne Il, Mulino, 1977.

BATES T. (2005), "Analysis of young, small firms that have closed: delineating successful from unsuccessful closures", *Journal of Business Venturing*, 20, 343-358

BAUMOL W.J., 2004, "Education for Innovation: Entrepreneurial Breakthroughs vs. Corporate Incremental Improvements", *NBER paper*, File Education for Innovation, 5 April.

BAUMOL W.J., 1990, "Entrepreneurship, Productive, Unproductive an Destructive", *Journal of Political Economy*, Vol. 98, October, pp. 893-921.

BAUMOL W.J, 1968, « Entrepreneurship in Economic Theory », *American Economic Review*, May68, Vol. 58 Issue 2, p64, 8p.

BAZIN-BENOÎT, S., 1998, « Passage d'une politique concurrentielle à une logique organisationnelle des politiques locales d'attraction d'entreprises : le rôle de la gouvernance locale », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°4, pp.585-606.

BECATTINI, 1989, "Riflessioni sul distretto industrial marshalliano come concerto socio-economico », *Stato e Mercato*, Avril, p. 111-128.

BHATTACHARJEE A., BONNET J., LE PAPE N. and R. RENAULT, 2006, "Inferring the Unobserved Human Capital of Entrepreneurs", in *Entrepreneurship and Human Capital*, edited by Mirjam Van Praag, Amsterdam Center for Entrepreneurship Faculty of Economics and Business, University of Amsterdam, The Netherlands, july, 85 pages, chapter 7, pp. 47-51.

BISSON F., BONNET J., 2008, "Développement infrarégional et proximité urbaine en Basse-Normandie: l'influence prépondérante de la capitale régionale", article en révision à la RERU.



BOIVIN, M., 2007, « La sphère productive, très présente dans le bocage », *Cent pour Cent Basse-Normandie*, N°165, mars.

BONNET, CIEPLY, DEJARDIN, 2008a, “Entrepreneurship Finance in France: The Persistent Role of Banks”, papier présenté à la conférence *Entrepreneurship, Culture, Finance and Economic Development*, 19-20 juin, Caen.

BONNET, CIEPLY, DEJARDIN, 2008b, “Do Bankers Make Errors When They Screen New Firms? An empirical study on the French case”, *25th Symposium on Banking and Monetary Economics in Luxembourg*, 18, 19, 20th June.

BONNET J., CUSSY P., OWEN R., 2008, “High education, sunk costs and entrepreneurship”, papier présenté à la conférence *Entrepreneurship, Culture, Finance and Economic Development*, 19-20 juin, Caen.

BONNET J., CIEPLY S. et M. DEJARDIN, 2007, “Does the regional dimension matter as regards finance and entrepreneurship?” *ERSA/ASRDLF Congress, Special Session Entrepreneurship and the Region*, August 29-September 2, Cergy-Pontoise.

BONNET J., CIEPLY S. et M. DEJARDIN, 2005, « Financial Constraints on New Firms : Looking for Regional Disparities », *Brussels Economic Review*, Issue 3, Autumn, pp. 217-246.

BONNET, J. and D. LEPELLEY, 2001, « Pouvoir de vote et intercommunalité : le cas des E.P.C.I. de Basse-Normandie », in R. LE DUFF, J.P. RIGAL (ed.). *Démocratie et management local*. Dalloz, pp 519-532.

BONNET, J., 1997 a, «Les fortunes diverses du développement régional», *Economie et Statistique*, septembre-octobre, pp. 43-58.

BONNET, J., 1997 b, « Le développement territorial, approche méthodologique par l’analyse structurelle-résiduelle : une application du concept de district industriel aux territoires bas-normands de Vire et de Flers », *Cahiers de la MRSB*, PUC, décembre, 13 : pp. 47-67.

BONNET, J., 1995, "Les Dynamiques régionales et leurs facteurs", *Revue d'Economie Régionale et urbaine*, N°1.

BRUSCO, S. 1986, “Small firms and industrial districts: the experience of Italy”, in, D. Keeble & E. Wever (eds) *New Firms and Regional Development in Europe*, Croom Helm, London.

CARREE, M. A. AND A. R. THURIK, 2003, *The Impact of Entrepreneurship on Economic Growth*, In Handbook of Entrepreneurial Research. ed. Z. J. Acs and D. B. Audretsch, 437-471. Boston: Kluwer Academic Publishers

CARRE Denis, 2006, « Les performance paradoxales de l’économie de l’Île-de-France : essai d’interprétation », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, N°4, pp. 575-595.

Chambre Régional d’Observation du Commerce de l’Industrie et des Services (CROCIS), 2005, « Un aperçu des dynamiques régionales : une application de la méthode shift-share en Île-de-France et dans les autres régions françaises », *Les cahiers du CROCIS*, 1 : 45 pages, Chambre de Commerce et d’Industrie de Paris.

COURLET C., SOULAGE B., 1994, *Industries, territoires et politiques publiques*, Editions l’harmattan.

DARDAILLON, B. 2005, « Concentration et spécialisation de l’économie bas-normande », *Cent pour Cent Basse-Normandie*, N°144, Avril.

DAUMAS J.C., 2007, « Districts industriels : du concept à l’histoire, les termes du débat », *Revue Economique*, Vol.58, N°1, janvier, pp.131-152.

DAVEZIES L., 2008, *La république et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, La République des idées, Editions du Seuil.

DEJARDIN, M. and B. FRIPIAT 1998, « Une description a priori des facteurs de développement économique local et régional », *Document de travail du Centre de Recherches sur l'Economie Wallonne (CREW)*. Faculté des Sciences économiques, sociales et de gestion, Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, Rempart de la Vierge, 8, B – 5000, Namur, septembre.

DERUDDER, WITLOX, TAYLOR, 2007, « Les villes dans les réseaux mondiaux : une nouvelle méthodologie pour cartographier la position relationnelle des villes », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, N°2.

DURANTON, G. and PUGA, D., 2005, "From sectoral to functional urban specialization," *Journal of Urban Economics*, Elsevier, vol. 57(2), pages 343-370.

EMINE S., 2003, *L'intention de créer une entreprise des chercheurs publics : le cas français*, Thèse de Doctorat de Sciences de Gestion de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble, Directeur de thèse, Professeur Robert Paturel.

FAIRLIE, R. W. 2004. "Does Business Ownership Provide a Source of Upward Mobility for Blacks and Hispanics?," *Entrepreneurship and Public Policy*, ed., Doug Holtz-Eakin, Cambridge: MIT Press.

FONTAGNE L., 2008, « L'industrie va mal ? Regardez plutôt les services », *Ouest France*, édition du 23-24/02/08, page 5.

FOUCHIER, V. 2005, « Tendances longues de l'évolution économique des métropoles françaises. Un regard sur la notion de *taille critique* », in *Pôles et Métropoles, Territoires 2030*, Revue d'études et de prospective de la DATAR, 1<sup>er</sup> semestre.

FOUCHIER, V., 2005, « Tendances longues de l'évolution économique des métropoles françaises. Un regard sur la notion de 'taille critique' », dans *Territoires 2030 : Pôles et Métropoles*, Datar, Revue d'Etudes et de Prospective, 1er semestre.

FOUGERES D., 2000, "La durée du chômage en France » dans *Réduction du chômage : les réussites en Europe*, rapport pour le Conseil d'Analyse Economique (CAE), Fitoussi Jean-Paul, Passet Olivier, Freyssinet Jacques, La Documentation Française pp. 239-259.

FRESE M., KRING W., SOOSE A. and ZEMPEL J., 1996, "Personal initiative at work: differences between East and West Germany", *Academy of Management Journal*, 39(1), 37-63.

GAIGNE C., PIGUET V. et SCHMITT B., 2005, « Evolution récente de l'emploi industriel rural versus urbain : une analyse structurelle-géographique sur données Françaises », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2005, n°1, pp. 3-30.

GAIGNE, C., V. PIGUET and B. SCHMITT, 2005, « Evolution récente de l'emploi industriel dans les territoires ruraux et urbains : une analyse structurelle-géographique sur données françaises », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, N°1, pp. 3-30.

GALLOIS J.M., 2006, "Capital social et performance économique: un test économétrique sur l'espace rural français", *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, N°2.

GAROFOLI G., 1993, « Economic development, organization of production and territory », *Revue d'Economie Industrielle*, N°64, 2ième trimestre.

GILBERT, G., A. GUENGANT and V. HESPEL, 2001, « Développement des territoires et financement des collectivités locales », in *Aménagement du Territoire*, Cahier 32 du Conseil d'Analyse économique, Paris, La Documentation française.

GILSON R., 1999, "The Legal Infrastructure of High Technology Industrial District : Silicon Valley, Route 128, and Covenants not to Compete", *New York University Law Review*, n° 3, pp. 575-629.

GONNARD S., 2008, « L'inversion des flux migratoires interrégionaux : de nouveaux rapports entre migrations internes et développement territorial ? », Université Paris XII, Val de Marne, Thèse en cours, directeur de Thèse, Laurent Davezies.

Green paper "Entrepreneurship in Europe", *Commission of the European Communities, Brussels*, 21.01.2003, Document based on COM(2003) 27 final.

GUESNIER B., 2004, «Gouvernance et performance des territoires », GUESNIER B. (2004b), in, GUESNIER B. et JOYAL A. (textes réunis par) - « *Le développement territorial : regards croisés sur la diversification et des stratégies* » - ADICUEER - 280 p – 2004.

GUESNIER B., 2004, «Gouvernance et performance des territoires », GUESNIER B. (2004b), in, GUESNIER B. et JOYAL A. (textes réunis par) - « *Le développement territorial : regards croisés sur la diversification et des stratégies* » - ADICUEER - 280 p – 2004.

GUISSO, L., SAPIENZA, P. and L. ZINGALES, 2004 "Does local financial development matter?", *Quarterly Journal of Economics*, 119:3,pp. 929-969.

HALBERT, L. 2004, « Densité, desserrement, polycentrisme et transformation économique des aires métropolitaines ». *Thèse de Doctorat de l'Université de Paris I* (sous la direction de Pierre Beckouche), Paris : 342 pages.

HINDRIKS, 2007, « Face aux disparités régionales, faut-il promouvoir la mobilité ou régionaliser les salaires ? », ITINERA INSTITUTE NOTA, 7 août.

HOLTZ-EAKIN D. and KAO C., 2003, "Entrepreneurship and Economic Growth: the Proof is in the Productivity", *Center for Policy Research, Maxwell School, Syracuse University*, Working Paper No. 50.

[http://www.unicaen.fr/colloques/Entrepreneurship\\_Conference\\_2008/index.php](http://www.unicaen.fr/colloques/Entrepreneurship_Conference_2008/index.php)

HURST, E. and A. LUSARDI (2004) Liquidity Constraints, Household Wealth, and Entrepreneurship, *Journal of Political Economy*, vol. 112, 319-47.

Industries bas-normandes. Zone d'emploi d'Alençon-Argentan. Insee. RP 1999, document en ligne. [http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/basse-normandie/publi/industries/alencon.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/basse-normandie/publi/industries/alencon.pdf)

KEBIR L., 2006, "Ressources et développement régional : quels enjeux ?", *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°5, pp. 701-723.

KIRZNER I. M., 1979, *Perception, Opportunity, and Profit*, The University of Chicago Press.

KIRZNER I. M., 1985, *Discovery and the Capitalist Process*, The University of Chicago Press.

LA GAZETTE DES COMMUNES, 2006, « La politique de cohésion des villes : la contribution des villes et des agglomérations à la croissance et à l'emploi au sein des régions », 23 octobre.

LAREDO P., 2008, « Territoires : pourquoi s'intéresser à la recherche ? », Petit Déjeuner Technopolitain, organisé par Synergia, Agence de Développement Economique Caen la Mer, jeudi 10 janvier, ENSICAEN.

LASCH F., 2007, "L'impact du contexte socioéconomique local sur la création d'entreprises en France », *Revue Internationale PME, RIPME*, Vol. 20, n°2, pp. 09-32.

LAZEAR E.P., McNABB R., 2004, "Personnel Economics, vol. 1 : Concepts, vol. 2 : Performance", *The International Library of Critical Writings in Economics 171*, Edward Elgar Publisher.

LEBRET, H., 2007, "Start-Up : ce que nous voulons encore apprendre de la Silicon Valley", (Paperback).

LEIBENSTEIN H., 1968, "'Entrepreneurship and development", *American Economic Review*, n°2, Vol. 58, May, pp

LEVEQUE, J., 2008, "Quatre villes normandes, filles de la mer", *petits déjeuners de Synergia*, Territoires le défi de l'attractivité, 13 février, Economiste et urbaniste - Institut d'urbanisme de l'Université de Paris.

LONGHI C., QUERE M., 1993, « Systèmes de production et d'innovation, et dynamique des territoires », *Revue économique*, Vol. 44, No. 4, pp. 713-724.

MARSHALL, A., (8<sup>ième</sup> édition 1920), « Industrialized organization continued, the concentration of specialized industries in particular r localities », in *Principles of Economics*, London Macmillan.

MEUNIER, O. and M. MIGNOLET, 2005. « Regional Employment Disparities in Belgium : Some Empirical Results », in D. Feldstein and Portnov B.A. (ed.), *Regional Disparities in Small Countries*. Springer, Series "Advances in Spatial Science", Berlin.

MICHELACCI C., SILVA O., 2007, "Why so many local entrepreneurs ? ", *The Review of Economics and Statistics*, 89(4), pp. 615-633, November.

MICHELACCI, SILVA, 2007, « Why so many local entrepreneurs ? », *The Review of Economics and Statistics*, 89(4), pp. 615-633, November.

MILLER, 1983, "The correlates of entrepreneurship in three types of firms", *Management Science*, 29, pp.770-791.

MOSKOWITZ T. AND A. VISSING-JORGENSEN A., 2002, "The returns to entrepreneurial investment: a private equity premium puzzle?", *American Economic Review*, september, vol.n\_4, 745-778.

NEVEN, D.J. and C. GOUYETTE, 1994, "Regional convergence in the European Community", *Revue Economique*, Vol. 45, pp. 703-713.

PONCET J.-F., 2000, « La fuite des cerveaux : mythe ou réalité ? », *rapport d'information n° 388 de la commission des affaires économiques du Sénat*, 7 juin 2000.

RENARD J., 2005, *La Vendée, un demi-siècle d'observations d'un géographe*, Presses Universitaires de Rennes.

REVERCHON A., VAN EECKHOUT L., 2000, "Les régions françaises n'ont pas la faculté d'assoir des politiques économiques autonomes", *Le Monde*, 12 septembre.

RIBEILL, G. 1984, « Entreprendre hier et aujourd'hui : la contribution des ingénieurs », *Culture technique*, n°12, PP. 77-92.

ROBINET J.F., 2007, conseiller en charge du pôle mutations et développement économiques à la Diact (Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires). *Intervention au Forum développement économique* de la 18<sup>ème</sup> convention nationale de l'intercommunalité, 3 et 4 octobre, Paris.

SALLEZ A., 1995, « Dynamique urbaine, une analyse qualitative et économétrique pour la France », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°5, pp. 825-840.

SCHUMPETER, J. (1934), *The theory of economic development*, Cambridge Mass., US: Harvard University Press, (first edition 1911).

STAM E., 2008, « Entrepreneurship and Innovation Policy », *Iena Research Economic Papers*, #2008-6.

THIREAU V. (1993), *Les nouvelles dynamiques spatiales : à la redécouverte des territoires*, Editions L'Harmattan.

VANDERMOTTEN, 2002, « Les disparités spatiales en Europe et leurs évolutions : 1960-2000 », *Brussels Economic Review*, vol. 45, N°4.

VELTZ P., 1993, "D'une géographie des coûts à une géographie de l'organisation, quelques thèses sur l'évolution des rapports entreprises/territoires », *Revue Economique*, N°4, Vol.44, Juillet.

Voix Publiques, formation professionnelle, 2005. « Quelles formations pour demain ? », Conseil Général de Basse-Normandie. Synthèse de la réunion du bassin d'emploi de Flers du 12 janvier 2005.

WENNEKERS S., 2006, "Entrepreneurship at Country Level: Economic and Non-Economic Determinants", Erasmus Research Institute of Management (ERIM), [http://repub.eur.nl/publications/eco\\_man/erim/erim3/957613528/](http://repub.eur.nl/publications/eco_man/erim/erim3/957613528/)

## Annexes :

### Annexe 1 :

**Tableau 1 :** taux d'activité entrepreneuriale totale  
(Source GEM, Global Entrepreneurship Monitor)

<i>Pays</i>	<i>Activité entrepreneuriale totale (Taux)* en 2004</i>
<i>Monde</i>	9.6%
<i>Amérique du Sud</i>	16.6%
<i>Amérique du Nord</i>	11.1%
<i>Union-Européenne</i>	5.4%
<i>Europe (hors Union Européenne)</i>	5.6%
<i>Afrique et Moyen Orient</i>	13.0%
<i>Asie et Océanie</i>	3.4%

- *L'activité entrepreneuriale totale est définie comme la part des adultes dans le total de la population âgée de 18 à 64 ans qui sont soit activement impliqués dans la création d'une nouvelle entreprise ou qui dirigent une entreprise depuis moins de 42 mois.*

Les données montrent que dans les pays en développement l'activité entrepreneuriale totale est plus élevée que dans les pays à haut niveau de revenus. Ce résultat corrobore celui de LUCAS (1978) qui montre que dans les pays en développement une grande proportion d'individus sont leur propre employeur car ils ne peuvent pas trouver un emploi de salarié qui leur procure un niveau de revenus identique. L'entrepreneuriat dans ce cas là est principalement induit par des motifs contraints (on devient entrepreneur à défaut d'autre chose). Il reste que cette relation n'est pas linéaire puisque l'on retrouve avec le développement de l'économie de l'innovation de nouvelles occasions de valoriser son capital humain par l'entrepreneuriat. C'est ce que mesure le fort taux d'activité entrepreneuriale relevé sur le continent Nord-américain.

## Annexe 2 :

### Typologie des EPCI de la Basse-Normandie

Espaces urbains, périurbains ou spécifiques (touristiques)			
Urbains	Touristiques	Périurbains	
		Résidentiels	Pôles d'emplois
Commune-centre très développée, Part des locataires HLM élevée, Part des propriétaires faible, Part des logements collectifs élevée	Capacité d'accueil touristique 6 fois supérieure à la moyenne générale des EPCI, Taux de chômage très élevé (emplois saisonniers), Part des logements collectifs élevée, Economie résidentielle	Taux de mouvement interne élevé, Population en âge de travailler importante Part des foyers non imposés faible, Part des plus de 60 ans faible	Economie de l'industrie au sens large, Economie résidentielle faible en contrepartie, Part des petites entreprises faible, Taux d'entrée important,

Espaces ruraux			
En développement	En cours de désertification	Résistants,	Menacés,
Taux de création d'entreprises ex-nihilo élevé, Proportion d'entreprises reprises faible, Part des petites entreprises élevée, Pourcentage de population de la commune principale faible, Chômage en baisse	Part des plus de 60 ans très élevée, Taux de variation de la population entre 1990 et 1999 <i>Négatif</i> , Part des logements vacants très élevée, Taux de renouvellement de la population faible	Part des plus de 60 ans, élevée, Baisse du nombre total des emplois entre 1990-1999 maîtrisée, Taux de variation de la population entre 1990 nul.	Part des emplois dans les trois plus grandes entreprises est très élevée (dépendance et menace potentielle), Part des emplois dans l'agro-alimentaire la plus élevée, Part des plus de 50 ans au chômage faible, Baisse du nombre total des emplois entre 1990-1999 très importante pour les EPCI menacés (-18%) Part des plus de 50 ans au chômage faible

## Annexe 3 :

Variables explicatives retenues :

- TXV90A99 : taux de variation annuel moyen de la population entre 1990 et 1999
- TXCHOM99 : taux de chômage en 1999
- EVOLCHOM : évolution du nombre de chômeurs entre 1999 et 2003%
- PLUS50A : part des chômeurs ayant plus de 50 ans en 2003
- %CHOMLDU : part des chômeurs de longue durée (plus d'un an) en 2003
- %FOYNIMP : part des foyers non imposés en 2002
- %ALLOSSP : part des allocataires vivant sous le seuil légal de pauvreté en 2002

- TATTSCOL : taux d'attractivité scolaire en 1999 ((nombre d'enfants non résidents scolarisés sur le territoire – nombre d'enfants résidents scolarisés hors du territoire) / nombre total d'enfants scolarisés sur le territoire)
- TAUXMVTI : taux de mouvement interne en 1999 (nombre d'actifs résidents dans l'EPCI exerçant leur emploi dans une commune de l'EPCI différente de celle où ils habitent / nombre total d'emplois de l'EPCI)

<sup>1</sup>Baumol (1968) remarque que l'on parle de ruses intelligentes, de schémas ingénieux, d'innovations brillantes, de charisme qui différencient les entrepreneurs.

<sup>2</sup> Une association entre la London Business School et l'Université de Babson a été lancée en 1999 avec 10 pays pour mesurer les différences d'activité entrepreneuriale selon les pays. Le programme de recherche du GEM (Global Entrepreneurship Monitor) a été par la suite étendu avec 21 pays en 2000, 29 pays en 2001 et 37 pays en 2002. Actuellement cette recherche concerne 42 pays. Le GEM définit l'activité entrepreneuriale totale comme la part des adultes dans le total de la population âgée de 18 à 64 ans qui sont soit activement impliqués dans la création d'une nouvelle entreprise ou qui dirigent une entreprise depuis moins de 42 mois.

<sup>3</sup> L'activité entrepreneuriale totale est définie comme la part des adultes dans le total de la population âgée de 18 à 64 ans qui sont soit activement impliqués dans la création d'une nouvelle entreprise ou qui dirigent une entreprise depuis moins de 42 mois.

<sup>4</sup> L'économie de l'innovation signifie que la valeur de l'entreprise est liée aux savoirs, aux compétences et aux capacités créatrices et innovatrices du personnel. Selon Audrestch (1995), l'analyse de la capacité d'innovation d'une industrie gagne alors à être menée au niveau de l'individu porteur du projet innovant plutôt qu'au niveau de l'entreprise. La raison en est l'asymétrie d'information entre le porteur-innovateur et les responsables des entreprises quant à la faisabilité et à la rentabilité d'un projet. L'appropriation des gains de l'innovation peut alors constituer une incitation puissante à la création d'entreprise directement liée aux incitations individuelles et plus largement au champ de la branche économique intitulée Personnel Economics (Lazear, McNabb, 2004).

<sup>5</sup> Même si créer une entreprise quand on est au chômage reste toujours un signal positif sur le vrai niveau de capital humain de l'individu (Bhattacharjee, Bonnet, Le Pape, Renault, 2006).

<sup>6</sup> La proportion des chômeurs dans la population des nouveaux entrepreneurs (créateurs/repreneurs) est environ de 2,5 à 3,5 fois plus importante que le taux de chômage. Dans l'enquête Sine (Système d'informations sur les nouveaux entrepreneurs) de 1994, la proportion des chômeurs dans la population des nouveaux entrepreneurs est de 42% pour un taux de chômage de 12,3% ; dans l'enquête Sine de 1998, la proportion des chômeurs dans la population des nouveaux entrepreneurs n'est que de 28% pour un taux de chômage de 11,7%. Il faut nuancer aussi ces résultats par la conjoncture et l'évolution des dispositifs d'aides aux chômeurs créateurs/repreneurs d'entreprises. Pour l'enquête Sine 1994, il faut tenir compte de la crise de 1993 (PIB -1%), pour 1998 de la bonne conjoncture et donc des possibilités d'emplois plus fortes offertes sur le marché du travail. En fait on constate que si les dispositifs plus ou moins favorables dans le temps à la création d'entreprises par les chômeurs accroissent le nombre d'entreprises aidées, ils ont un effet moindre sur le nombre de chômeurs créant leur entreprise qui dans un grand nombre de cas seraient passés à l'acte. La stratégie de passage par la case chômage peut certes exister mais elle n'est pas essentielle.

<sup>7</sup> WENNEKERS (2006) a ainsi montré qu'il y a une relation négative entre le taux de chômage et le taux de création d'entreprises dans le cas Européen. Ce résultat confirme le fait que les considérations de sortie du chômage sur le marché du travail sont à prendre en compte et ont une influence sur l'activité entrepreneuriale.

<sup>8</sup> Les autres mesures d'accompagnement sont les concours d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes, la mise en place d'incubateurs publics, le plan innovation d'avril 2003. jeunes entreprises innovantes. Le statut de la jeune entreprise innovante créée par la loi de finances pour 2004 et rendue effective par le décret du 21 juin 2004. confère aux PME qui engagent des dépenses de recherche-développement représentant au moins 15 % de leurs charges, un certain nombre d'avantages le rendant très attractif :

- une exonération d'impôt sur les bénéfices et d'IFA,
- une exonération d'impôt sur les plus-values de cession de titres pour les associés de la JEI,
- un allègement des charges sociales patronales sur les salaires versés aux salariés participant à la recherche.

La mise en place du statut de jeune entreprise universitaire (JEU) à partir de janvier 2008 vise à favoriser la création d'entreprises par les étudiants ou par toute autre personne impliquée dans les travaux de recherche des établissements d'enseignement supérieur. Il s'agit d'étendre le statut de jeune entreprise innovante, et ses avantages, aux jeunes entreprises universitaires.



---

<sup>9</sup> Il faut cependant être prudent quant à l'interprétation des résultats car les projets qui n'ont pas abouti suite à un rationnement du crédit ne sont pas reportés.

<sup>10</sup> Le Figaro économie, 18 mai 2005.

<sup>11</sup> Le rapport Hetzel sur le lien Université-Emploi (remis le 24 Octobre 2006 au 1er ministre) préconise dans le cadre du renforcement des liens entre l'entreprise et l'université de sensibiliser les étudiants à la création d'entreprises, Les Echos, mercredi 25 octobre 2006, p.2.

<sup>12</sup> Dans ce cas ils conjuguent écart structurel et écart géographique négatifs.

<sup>13</sup> Par contraintes nous entendons des individus chez qui on a pu déceler au moment de leur création d'activité des contraintes informationnelles, techniques, financières ou d'insertion dans les réseaux. Cette étude a été menée à partir de la base Sine (système d'informations sur les nouvelles entreprises) de 1994 et de la ré-enquête de 1997.

<sup>14</sup> Nous avons contrôlé que la multicollinéarité ne vienne pas perturber la qualité des estimations.

<sup>15</sup> L'objectif est d'apprécier le développement socio-économique des EPCI bas-normands depuis les débuts du développement de l'intercommunalité en France. Les variables retenues sont issues d'une sélection à partir d'une centaine de variables initiales parmi 8 grands thèmes utilisés par l'Insee auxquels nous avons ajouté un thème fiscal grâce aux données issues de la Trésorerie Générale. 38 variables explicatives numériques issues de l'Insee ont été finalement sélectionnées pour les calculs.

<sup>16</sup> Annexe 3, la dénomination et la répartition par classes des EPCI répertoriés sur la carte. Le nombre 1 correspond à l'emplacement de l'EPCI sur la carte (infra). Les 30 premiers EPCI sont classés par ordre décroissant selon la taille de la population en 2003.

<sup>17</sup> CC des Rives de l'Odon (31), de la Plaine Sud de Caen (34), et du Val des Dunes (25). Les deux premières regroupent énormément d'industries. La CC de la Plaine Sud de Caen en pratiquant une imposition modérée a su attirer des entreprises, la CC des Rives de l'Odon bénéficie de sa proximité de Caen et des zones industrielles qu'elle a su mettre en place. Elle a connu une évolution exceptionnelle du nombre d'emplois total sur son territoire entre 1990 et 1999 (+88,3%). La CC du Val des Dunes enregistre une croissance plus modérée du nombre des emplois total sur la période (+12%) et offre des emplois plutôt dans le secteur résidentiel.

<sup>18</sup> La notion de dépendance se réfère à la part des emplois du territoire effectués dans les grands établissements du territoire. Plus cette part est importante, plus le territoire peut être sensible à la fermeture, aux réductions d'effectifs opérés par ces grands établissements.

<sup>19</sup> qui prend en compte trois critères : l'industrialisation diffuse, la division du marché du travail et le marché et la réciprocité.

<sup>20</sup> Ils sont organisés autour d'une ou plusieurs communes littorales lieu de villégiature et de développement spécifique (par exemple Deauville et Trouville, ou Cabourg et Houlgate).

<sup>21</sup> Fondée par Phillips, NXP est une des 10 premières sociétés spécialisées dans les semi conducteurs. Elle emploie 37000 salariés dans le monde et 2200 salariés en France dont plus de la moitié travaillent à Caen. Dans ce cadre l'entreprise NXP a choisi d'investir 200 millions d'euros dans la création d'un centre de recherches et développement sur le campus alors qu'elle est aussi installée sur 4 autres localisations en France. Ce centre accueillera prochainement 800 chercheurs et ingénieurs sur un site de près de 25 ha. A un horizon plus long ce sont 6000 emplois qui sont concernés.

<sup>22</sup> Exemple récent de NXP qui a vendu son unité de conception et de production sans fil à DSPG (Digital Signal Processors Groups, société aux capitaux israélo-américains) en entrant à hauteur de 12% dans le capital de cette société. Cette opération à l'origine technique va cependant se traduire par le licenciement de 150 ingénieurs dont 37 à Caen.

<sup>23</sup> Même si dans le cas des districts industriels il est parfois difficile d'illustrer le rôle de la gouvernance publique dont le territoire de compétence ne coïncide pas nécessairement avec celui de la zone d'emploi et de son district industriel. SALLEZ (1995) a établi les effets positifs de la *bonne* gouvernance à l'échelle des villes.